Envoyé en préfecture le 17/09/2020

Reçu en préfecture le 17/09/2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU D: 064-200067262-20200910-05_200910_ADM-DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents :

Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÉS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants :

Jérôme BOURGUINAT suppléant de Jacques CAZAURANG, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA

Pouvoirs:

Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, André LABARTHE à Laurence DUPRIEZ, Martine LARROUCAU à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents:

Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Jean-Maurice CABANNES, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Jacques MARQUÈZE,

RAPPORT N° 05-200910-ADM-

DESIGNATION DE REPRESENTANTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CRECHES DE BEDOUS ET ARAMITS

Mme BISTUÉ indique que certaines crèches-halte-garderies de notre territoire sont gérées par des Associations:

- la crèche halte-garderie « Les Poquetets » à BEDOUS
- la crèche halte-garderie « Grain de soleil » à ARAMITS.

Envoyé en préfecture le 17/09/2020 Reçu en préfecture le 17/09/2020

Affiché le

Concernant « Les Poquetets », deux membres délégués du Communauté de Communes du Haut-Béarn doivent être désig lo : 064-200067262-20200910-05-200910_ADM-DE consultative, aux réunions des Conseils d'Administration (2 par an au minimum).

Concernant « Grain de soleil », les statuts prévoient que la Communauté de Communes du Haut-Béarn est représentée par le vice-président chargé du développement social.

Considérant le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, ayant entraîné le renouvellement du Conseil Communautaire,

Il convient de désigner les membres délégués pour chaque établissement.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- DESIGNE, en tant que représentant de la Communauté de Communes du Haut-Béarn au Conseil d'Administration de la crèche-Halte-garderie « Les Poquetets » : Mme Marthe CLOT, et M. Alain QUINTANA,
- PREND ACTE de la désignation Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Vice-Présidente chargée du développement social en direction notamment de la Petite Enfance en tant que représentant de la Communauté de Communes du Haut-Béarn au Conseil d'Administration de la crèche-Halte-garderie « Grain de soleil »,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 septembre 2020

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY